

Chausson H. Martin

6111-25

625

**RAPPORT FINAL
SUR L'INCENDIE DE RIMOUSKI
LES 6 ET 7 MAI 1950**

Au

Très Honorable Louis S. St-Laurent, C.P., C.R.,
Premier Ministre du Canada
Ottawa,

Et

A

L'Honorable Maurice Duplessis, C.R.,
Premier Ministre de la Province de Québec,
Québec,

Rapport final de la Commission Fédérale-Provinciale
sur l'Incendie de Rimouski les 6 et 7 mai 1950.

Québec, octobre 1950.

Après réception des instructions contenues dans l'Ordre en Conseil du 17 mai 1950, No. C.P. 2537, nous avons visité la Ville de Rimouski et le Village de Cabano.-

En date du 27 mai dernier, nous vous avons soumis un rapport préliminaire donnant une vue d'ensemble de la situation aux deux endroits et un résumé de nos conclusions.

Nous avons maintenant l'honneur de vous soumettre un rapport final sur la nature et l'étendue des dégâts causés par le récent incendie dans la Ville de Rimouski.

RIMOUSKI

Ce rapport est divisé en trois chapitres, sous les titres suivants:-

CHAPITRE PREMIER: Ensemble des pertes totales, avec plan de la ville et vues aériennes des ruines.

CHAPITRE DEUXIEME: Sommaire des pertes classées par catégories, avec plans des institutions religieuses, des propriétés des deux gouvernements et photos des édifices endommagés et détruits.

CHAPITRE TROISIEME: Traduction anglaise du texte.

CHAPITRE PREMIER

ENSEMBLE DES PERTES TOTALES
DANS LA VILLE DE RIMOUSKI

Nous avons établi le bilan final suivant, des dommages subis lors de la conflagration des 6 et 7 mai dernier a Rimouski :

<u>Localité</u>	<u>Pertes Totales</u>	<u>Assurances</u>	<u>Pertes Nettes</u>
Rimouski	\$10,239,204.00	\$1,828,222.00	\$8,410,982.00

Les pertes subies par la Compagnie Price à cet endroit par la destruction de ses moulins et de ses cours à bois, ne sont pas incluses dans ces montants.-

Avant l'incendie, le nombre total des immeubles tant résidences, conciergeries, que magasins, edifices à bureaux, hotels et industries dans la ville de Rimouski était de 1,329.-

Lors de l'incendie, 230 immeubles ont été détruits et 19 serieusement endommagés.-

L'ensemble des residences détruites représente 383 logements d'habitation.-

Les institutions religieuses et leurs dépendances de même que les édifices des gouvernements Fédéral et Provincial ne sont pas compris dans cette énumération d'habitations, mais sont décrits au Chapitre Deuxieme.-

La population totale de la Ville de Rimouski est de 10,412 âmes dont 1,915 sont sans logement depuis la conflagration. Les résidents permanents des dépendances des Institutions Religieuses, ou habitant ces dernières, sont au nombre de 450, ce qui fait un total de 2,365 personnes sinistrés.-

Ne sont pas inclus dans ces énumérations, les étudiants pensionnaires, les malades de l'hôpital ni les Religieuses desservant le Séminaire.--

Nous attachons ici un plan colorié de la Ville de Rimouski et des photographies aériennes démontrant l'étendue des dégâts.-

CHAPITRE DEUXIEME

SOMMAIRE DES PERTES CLASSIFIEES
PAR CATEGORIE

Le sommaire des pertes encourues a Rimouski se présente comme suit:--

1o.- PERTES DES PARTICULIERS

Le total des pertes immobilières des particuliers est basé sur la valeur réelle des édifices, établie d'après l'évaluation municipale qui est de 40% de base en moyenne.

Avant d'accepter cette base comme équitable pour les particuliers, nous avons pris connaissance de toutes les listes des sinistrés avec l'indication de leurs pertes respectives. Ces listes avaient été préparées et vérifiées par l'Évaluateur de la Ville de Rimouski, l'ex-secrétaire de la Ville, le Comité de Reconstruction et le Bureau des Enquêteurs du Service Social des Anciens Combattants.--

Après notre propre enquête et nos vérifications, nous avons conclu que cette base de 40% qui avait servi à la préparation du Rapport Préliminaire était encore celle qui offrait le plus de justice en mettant tous les propriétaires sur un même pied.--

Les pertes mobilières comprennent l'équipement mécanique, technique et industriel et l'ameublement des établissements industriels, professionnels et commerciaux, de même que certains dommages indéterminables subis par les propriétés, simplement endommagées et les dépendances de moindre importance détruites, etc., ont été évaluées à raison de 28% de la valeur réelle des immeubles affectés.-

Dans notre Rapport Préliminaire, nous avons évalué ces dommages mobiliers à raison de 25% de la valeur des pertes immobilières mais après avoir pris toutes les informations possibles, avoir fait enquêtes et recherches et pris connaissance des rapports des différentes autorités déjà citées, nous avons cru plus équitable de monter cette proportion à 28% de la valeur totale des pertes immobilières.-

Dans les pertes mobilières nous n'avons pas tenu compte des fonds de commerce ni des effets personnels.-

Les pertes nettes des particuliers à Rimouski se chiffrent donc comme suit:-

Pertes Totales Immobilières	\$ 2,593,300.00
Pertes Totales Mobilières (à raison de 28% de la valeur immobilière)	726,124.00
Total	\$ 3,319,424.00
Moins les indemnités reçues des Compagnies d'assurances	935,000.00
PERTES NETTES:-	\$ 2,384,424.00

Nous n'avons pas tenu compte dans ces calculs, des pertes subies par la Cie Price Bros., tant par la destruction du moulin que par celle des milliers de pieds de bois.-

20.- PERTES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Le total des pertes des institutions religieuses est basé sur la valeur de remplacement, tant en forme, en dimensions qu'en qualité. Nous avons aussi tenu compte dans la valeur de ces reconstructions, des plus récents règlements concernant l'hygiène et les facilités de service dans des édifices publics de cette catégorie et de cette nature. Nous attachons à la liste de chaque institution, un plan d'ensemble des bâtisses détruites et endommagées ainsi qu'une photo coloriée.-

Le total des pertes nettes subies par les Institutions Religieuses s'établit comme suit:-

(a) Séminaire	\$ 1,081,272.00
(b) Hopital	1,765,720.00
(c) Hospice	1,295,844.00
(d) Ecole Apostolique	<u>42,290.00</u>
Pertes nettes totales	\$ <u><u>4,185,126.00</u></u>

(a) Séminaire

Le total des pertes subies par le Séminaire de Rimouski est de \$1,544,238.00 moins \$462,966.00 payées par les Cie d'Assurances, laissant une perte nette de \$1,081,272.00.-

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés du Séminaire qui ont été détruites ou endommagées, ainsi qu'une photographie aérienne colorisée.-

(b) Hopital St-Joseph

Le total des pertes subies par l'Hopital St-Joseph de Rimouski est de \$1,806,920.00 moins \$41,200.00 payées par les Cie d'Assurances, laissant une perte nette de \$1,765,720.00.-

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés de l'Hopital St-Joseph qui ont été détruites ou endommagées, ainsi qu'une photographie aérienne colorisée.-

(c) Hospice des Soeurs de la Charité .

Le total des pertes subies par l'Hospice des SS. de la Charité de Québec, est de \$1,576,400.00 moins \$280,556.00 payées par les Cie d'Assurances, laissant une perte nette \$1,295,844.00.-

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés des RR. SS. de la Charité, qui ont été détruites ou endommagées ainsi qu'une photographie aérienne colorisée.-

(d) Ecole Apostolique

Le total des pertes subies par les RR. SS. de l'Immaculée Conception a l'Ecole Apostolique est de \$55,790.00 moins \$13,500.00 payées par les Cies d'Assurances, laissant une perte nette de \$42,290.00.-

Ci-joint un plan d'ensemble des propriétés des RR. SS. de l'Immaculée Conception, qui ont été détruites ou endommagées.-

30.- PERTES DU GOUVERNEMENT FEDERAL

A Rimouski, les pertes subies par le Gouvernement Fédéral sont de \$325,000.00 moins \$65,000.00 payées par les Cies d'Assurances, laissant une perte nette de \$260,000.00.

Ce montant couvre le cout du Brise-lame sur la Riviere Rimouski, la machinerie de l'Ecole de Marine et 50% du cout de cette école.-

40.- PERTES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

A Rimouski, les pertes subies par le Gouvernement Provincial sont de \$930,000.00 moins \$30,000.00 payées par les Cies d'Assurances, laissant une perte nette de \$900,000.00.

Ci-joint deux plans des bâtisses détruites et une photo coloriée.

Dans notre rapport préliminaire, nous avons mentionné que les pertes totales du Gouvernement Provincial s'élevaient à \$1,405,000.00 incluant le cout de la reconstruction d'un pont sur la Rivière Rimouski, or depuis, nous avons été informés que la reconstruction de ce pont dans les limites de la ville, relève du domaine municipal et non provincial.-

Les pertes nettes du Gouvernement Provincial en sont donc réduites à \$900,000.00.

50.- PERTES DE LA MUNICIPALITE, DES SERVICES
PUBLICS ET AUTRES INDETERMINEES

Les pertes subies par la Municipalité de la ville de Rimouski, par dommages ou destruction des services de drainage, d'aqueduc, de voirie, de pavages, de trottoirs, d'appareils à incendie, perte de revenus en taxes, cout de location d'appareils à incendie et pompiers volontaires, le cout de la reconstruction d'un pont sur la Riviere Rimouski, etc., ainsi que les pertes des Services Publics, par dommages ou destruction de poteaux, transformateurs, lampes de rues, cables, etc., de même que certaines autres pertes générales pertinentes mais indéterminables, se chiffrent a \$735,000.00.-

RESUME DES PERTESA RIMOUSKI

DETAILS	PERTES TOTALES	ASSURANCES	PERTES NETTES	
Particuliers	\$ 3,319,424.00	\$ 935,000.00	\$ 2,384,424.00	
Institutions religieuses	4,983,348.00	798,222.00	4,185,126.00	
Gouvernement Federal	325,000.00	65,000.00	260,000.00	
Gouvernement provincial	930,000.00	30,000.00	900,000.00	Reconstruction du Pont non comprise.--
Municipalite, Services Publics et autres pertes determinees.--	735,000.00	N I L	735,000.00	incluant un Pont sur la Riv. Rimouski
TOTAL	\$10,292,772.00	\$1,828,222.00	\$ 8,464,550.00	

VILLE DE RIMOUSKI

ETAT DU RAPPORT PRELIMINAIREETAT DU RAPPORT FINAL

Catégories	Pertes Totales	Assurances	Pertes Nettes	Pertes Totales	Assurances	Pertes Nettes	
<u>Particuliers</u>	\$ 3,715,000.00	\$ 1,250,000.00	\$ 2,465,000.00	\$ 3,319,424.00	\$ 935,000.00	\$ 2,384,424.00	
<u>Institutions Religieuses</u>	5,124,400.00	775,400.00	4,349,000.00	4,983,348.00	798,222.00	4,185,126.00	
<u>Gouvernement Fédéral</u>	325,000.00	65,000.00	260,000.00	325,000.00	65,000.00	260,000.00	
<u>Gouvernement Provincial</u>	1,405,000.00	30,000.00	1,375,000.00	930,000.00	30,000.00	900,000.00	
<u>Municipalité, Services Publics et autres pertes indéterminées.</u>	204,000.00	N I L	204,000.00	735,000.00	N I L	735,000.00	
Totaux	\$10,773,400.00	\$ 2,120,400.00	\$ 8,653,000.00	\$10,292,772.00	\$ 1,828,222.00	\$ 8,464,550.00	\$188,450.00 ou 2.18% en moins au total des pertes nettes.